



## Droits de licence d'exploitation d'entreprise touristique pour 2023-2024

Description de la licence d'exploitation d'entreprise touristique	En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2022	En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2023	En vigueur le 1 <sup>er</sup> avril 2024
Renouvellement de la licence d'exploitation d'entreprise touristique	0 \$	170 \$	175 \$
Première demande d'une licence d'exploitation d'entreprise touristique	580 \$	580 \$	580 \$
Modifications importantes à la licence d'exploitation d'entreprise touristique	335 \$	335 \$	350 \$

*Veillez noter que les ministères du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest font en sorte de modifier régulièrement les droits pour répondre à l'inflation. Par conséquent, les droits relatifs à la licence d'exploitant d'entreprise touristique augmenteront chaque année au 1<sup>er</sup> avril en fonction de l'indice des prix à la consommation de l'année précédente à Yellowknife.*

*Veillez noter que les frais de traitement d'une demande de licence diffèrent des droits exigibles pour la licence elle-même. Ces frais ne sont pas remboursables, même si la licence vous est refusée.*